HANDICAP ET EMPLOI,
LE CDG31 VOUS ACCOMPAGNE

WEBINAIRE

SENSIBILISATION ET INFORMATION SUR LE HANDICAP PSYCHIQUE

MARDI 12 OCTOBRE 2021

CDG31 CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE-GARONNE

Ensemble pour une fonction publique exemplaire
emploi fiphfp handicap

Le CDG31 et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)

Le CDG31 conventionne avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) depuis 2010.

Signature le 10 septembre 2020 de la **4ème convention (2020-2023).**

☞ 10 années d'actions concrètes auprès des employeurs territoriaux de la Haute-Garonne ont permis de :

- **Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.**
- **Aider à leur maintien dans l'emploi.**
- **Valoriser l'apprentissage.**

Un partenariat pour poursuivre la mise en œuvre d'une politique handicap au sein de la fonction publique territoriale.

Qu'est ce que le FIPHFP ?

Crée par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) est un **acteur essentiel de la politique du handicap dans la fonction publique.**

La gestion administrative est confiée à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le FIPHFP vise à :

- **Recenser** les travailleurs en situation de handicap présents dans la Fonction Publique par le biais de la Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH).

- **Recouvrer** la contribution des employeurs publics qui ne respectent pas le taux d'emploi de 6 %.

☞ **En contre partie :**

Le FIPHFP **finance des aides au recrutement** et **au maintien** dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans la Fonction Publique.

Le CDG31 est là pour vous aider à solliciter les aides du FIPHFP.

MOBILISATION DES AIDES FINANCIÈRES

-

(conventionnement CDG31 / FIPHFP)

Montant et structuration des aides à la date du 12.10.2021

Auxiliaire dans le cadre des activités professionnelles

Le FIPFHP prend en charge les aides à la personne dans le cadre des activités professionnelles, pour compenser, dans le cadre professionnel, les tâches que la personne ne peut pas réaliser en raison de son handicap.

- **Prestation réalisée en interne** (agent de la collectivité) ou en externe (*associations, organismes*…).
- **Prise en charge des 2/3** de la dépense des frais d'auxiliaires dans le cadre des activités professionnelles.
- **7 heures par jour** maximum (***préconisation du médecin de prévention*** *précisant le nombre d'heures hebdomadaires et la durée de l'accompagnement).*
- **228 jours** maximum **par an.**
- **Aide mobilisable tous les ans.**

Dispositifs d'accompagnement pour l'emploi des personnes en situation de handicap

Aides qui visent à accompagner les agents en situation de handicap psychique, mental ou cognitif dans une approche globale, à la fois médicale, professionnelle et sociale.

☞ **Accompagnement sur le lieu de travail assuré par un service spécialisé externe à l'employeur.** *l'accompagnement peut être assuré par une association ou par un prestataire.*

- **25 heures par semaine** maximum (*attestation de l'employeur précisant la durée de l'accompagnement établie conjointement par le médecin traitant, du travail et le responsable RH).*
- **31 000€** maximum par an.
- Aide mobilisable tous les ans.

☞ **Soutien médico- psychologique** assuré par un service ou un acteur externe à l'employeur.

*Le soutien peut être assuré par un **médecin traitant**, un **psychothérapeute** ou au sein d'un service extérieur.*

- Plafond de 4 séances par mois.
- Dans la limite d'un plafond annuel de **3 000€.**

L'articulation dynamique entre le CDG31 et le FIPHFP

Le CDG31 est prescripteur de Prestation d'Appui Spécifique (PAS), financées par le FIPHFP.

La prestation d'appui spécifique permet de mobiliser un prestataire qui va apporter son expertise sur les conséquences du handicap au regard du projet professionnel de la personne ainsi que sur les modes et techniques de compensation à mettre en place et à développer.

Il existe 6 grands types de PAS :

- ✓ visuel,
- ✓ auditif,
- ✓ moteur,
- ✓ mental,
- ✓ **psychique**
- ✓ cognitif

CDG31 CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE-GARONNE

INTERVENANT PAS

Espace Handicap Emploi (E.H.E)

M. Alain LAVIELLE, Psychologue PAS-HP

Pour plus d'informations

Contactez le service Maintien dans l'emploi :

maintien.emploi@cdg31

05 81 91 93 00

Rendez-vous sur le site internet du CDG31 :

www.cdg31.fr

www.fiphfp.fr

LE CDG31
CONSEIL ET EXPERTISE